

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et un et le 1^{er} avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres

En exercice	23
Présents	16
Votants	20
dont Pouvoirs	04

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, P. Meylan, S. Mercet

MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, V. Roy, S. Manganelli, S. Casabianca, M. Aragon, J. Personnaz

Pouvoirs : T. Eudes donné à C. Seifert, G. Vilmint donné à R. Personnaz, S. Baud donné à S. Manganelli, R. Cusin donné à S. Pérou,

Excusés : S. Tugler-Rossi, A. Saint-Pierre, F. Aragon,

A été nommé secrétaire : S. Mercet

FINANCES- Présentation d'un état annuel des indemnités perçues par les conseillers municipaux avant le vote du budget

Vu l'obligation introduite par la loi Engagement et Proximité (article 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019),

Vu le nouvel article L 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable aux communes,

La commune doit établir un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie.

Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune.

Envoyé en préfecture le 06/04/2021

Reçu en préfecture le 06/04/2021

Affiché le

ID : 074-217400316-20210401-D2021_015-BF

Montant des indemnités de fonction brutes annuelles au titre de l'année 2020 :

NOM	PRENOM	FONCTIONS	Montant d'indemnités brutes
GENOUD	Marc	Maire VP CCG VP Syane	12 643.68 € 4 191.12 € 884.15 €
SEIFERT	Christophe	Adjoint au maire	4 851.63 €
PERSONNAZ	Rosa	Adjointe au maire	4 851.63 €
EUDES	Thibault	Adjoint au maire	4 851.63 €
MERCET	Sophie	Adjointe au maire	4 851.63 €
MEYLAN	Pierre	Adjoint au maire	4 851.63 €
ARAGON	Frédéric	Conseiller délégué	2 048.41 €
ARAGON	Maëva	Conseillère déléguée	2 048.41 €

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte de cet état.

Le maire,



Marc GENOUD

Certifié exécutoire.
A Beaumont, le
Le maire,

